

M. l'abbé Esdras Castonguay, du vicariat de Saint-Roch de Québec, est transféré à celui de Saint-Alban.

M. l'abbé Joseph Lavoie, jr, du vicariat de Saint-Augustin, est transféré à celui de Saint-Pierre de Broughton.

M. l'abbé Jules Rémillard, du vicariat de Saint-Michel, est transféré à celui de Fraserville.

M. l'abbé Georges Mercier, récemment ordonné, est nommé au vicariat de Saint-Raphaël.

M. l'abbé Stanislas Beaulieu, récemment ordonné, est nommé au vicariat de N.-D. du Portage.

M. l'abbé Alphonse Bourassa, du vicariat temporaire de Saint-Apollinaire, revient à celui de Saint-Michel, où il était auparavant.

— Mgr l'Archevêque est parti lundi pour visiter l'Orphelinat de Saint-Damien. Sa Grandeur se proposait aussi de se rendre à Saint-Philémon et à Saint-Magloire.

— Une nouvelle mission vient d'être érigée dans le comté de Bellechasse, sous le nom de Saint-Fabien de Panet. Elle sera desservie, alternativement avec celle de Saint-Camille, par le vicaire de Saint-Magloire.

— Dimanche dernier avait lieu, à Saint-Cajetan d'Armagh, la bénédiction d'un carillon de cloches. Officiant, M. l'abbé L. Gagné, ancien curé d'Armagh, maintenant curé à Saint-Ferdinand d'Halifax. Prédicateur, M. l'abbé E. Fafard, curé de Saint-Joseph de Lévis. La fête, bien organisée par le curé de la paroisse, M. l'abbé J.-Cyr. Samson, a été très belle. Un nombreux clergé y a pris part. — L'une des cloches a été donnée par l'honorable M. Turgeon, ministre de l'Agriculture; une autre par M. P. Laferrière, riche cultivateur d'Armagh.

L'Eglise maitresse d'école quand même

Sous ce titre, le *Gaulois* rapporte la conversation suivante qu'un de ses rédacteurs a eue avec M. l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde.

Voici les déclarations consolantes autant qu'énergiques que nous avons eu l'honneur de recueillir, hier, de la bouche de l'éminent curé de Sainte-Clotilde, M. l'abbé Gardey, vicaire

géné
«
la v
les r
blen
qui
l'ens
fure
ment
qui
const
« C
qu'au
cienc
« C
chass
tutric
« L
entre
ses pr
juré d
saire
d'acco
d'écol
tout à
« M
nel lai
sées ?
à Pari
que n
trices
elles-n
ras qu
« Et
est nat
si l'on
placées
être qu
tous, 1